# **SE PRENDRE EN CHARGE**

**Les droits des enfants handicapés:** Thème du neuvième webinaire de notre série Se prendre en charge

# **Conférencière:**

* La Dr Shikako-Thomas est titulaire de la chaire de recherche du Canada sur les incapacités des enfants : Participation et application des connaissances.

Ergothérapeute et professeure adjointe à l’université McGill, elle intensifie ses recherches pour non seulement dégager des solutions encourageant la participation des enfants handicapés dans la société mais encore transmettre des données tirées de ses recherches aux décideurs politiques.

Keiko dirige des initiatives de transfert de connaissances via le Réseau pour la santé du cerveau des enfants, le Réseau BRILLEnfant, le site Web  [childhooddisability.ca](http://childhooddisability.ca/) (Incapacités de l’enfant) et l’appli. Jooay .

Membre active de différents réseaux de recherche et d’intervention, la Dr Shikako-Thomas a participé aux rapports des Nations Unies sur la Convention internationale des droits de l’enfant et la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

Ce webinaire a initialement eu lieu le 18 mars 2020 avec 32 participants en ligne.

**Le projet:**

Le Projet Se prendre en charge était dirigé par le Conseil des Canadiens avec déficiences (CCD) en partenariat avec l’Association nationale des étudiant(e)s handicapé(e)s au niveau postsecondaire (NEADS), Citizens with Disabilities - Ontario (CWDO), la Manitoba League of Persons with Disabilities (MLPD) et le Canadian Multicultural Disability Centre INC.

Ces webinaires faisaient partie d’un projet axé sur les droits des personnes handicapées au Canada et financé en 2019-2020 par Emploi et Développement social Canada.

Par des activités de renforcement de la capacité, ce projet crée une plus forte sensibilisation vis-à-vis de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), du Protocole facultatif (PF) et des mécanismes canadiens destinés à remédier à la discrimination subie par les personnes en situation de handicap.

Ce projet est articulé autour de trois pôles :

1. Des séances de formation face à face,
2. Une formation en ligne à progression auto-contrôlée sur la CDPH-PF, et
3. Une série de 10 webinaires.

Les webinaires Se prendre en charge ouvrent la voie sur les droits des personnes en situation de handicap au Canada.